

ont été sollicités en juin, c'est la loyale opposition de Sa Majesté qui a demandé que les crédits provisoires soient adoptés pour une période de trois mois au lieu de deux comme l'avait proposé le gouvernement.

Il y a la visite de Sa Majesté la reine, qui sera à Ottawa alors que la Chambre siègera encore. Le gouvernement a-t-il l'intention de demander à Sa Majesté d'adresser la parole aux deux Chambres réunies? Je crois que la chose serait souhaitable, pourvu que la reine ne trouve pas cela trop fatigant et que cela réponde à ses désirs.

Au sujet du comité du drapeau, le premier ministre a déclaré que son rapport sera reçu en octobre et que la Chambre s'en occupera ensuite. Je suis certain qu'hier soir les Canadiens en général ont été troublés en entendant le premier ministre prédire qu'il y aura une feuille d'érable sur le drapeau. Paroles étranges de la part d'un premier ministre qui venait d'approuver la création d'un comité qui devait agir de façon objective et en toute liberté. Et pourtant il a jugé bon de dire qu'il savait ce que le comité recommanderait, connaissant d'avance, semble-t-il, l'attitude que prendront les membres libéraux du comité.

En annonçant hier soir quelle serait la décision du comité, avant même que celui-ci soit formé, il a commis une faute grave. Que le premier ministre annonce d'avance aux Canadiens l'établissement du comité et l'adoption d'un drapeau d'ici Noël, voilà qui est bien différent de ce qu'on nous avait laissé entendre au sujet du comité. Il a dit cela d'un air convaincu. Il a dit que le drapeau serait orné d'une feuille d'érable.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Je me réjouis des applaudissements qui viennent du côté du gouvernement. Nous avons là la preuve que le comité, sur l'impartialité duquel nous comptions, a déjà reçu des directives du premier ministre en ce qui concerne les libéraux qui en feront partie. Je proteste énergiquement.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Nous sommes heureux de l'exposé des mesures législatives que le premier ministre a fait à la Chambre. Il y a une légère différence par rapport à ce qui avait été annoncé par le leader de la Chambre, vendredi dernier. Il avait laissé entendre que nous étudierions la mesure sur les transports, relative à l'abandon des lignes de chemins de fer et à la normalisation des chemins de fer, avant de

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

nous occuper du remaniement électoral. Peu importe l'ordre établi par le gouvernement pour l'étude de la mesure, mais d'après la déclaration du ministre de la Justice, vendredi, nous avions compris que la mesure législative concernant les chemins de fer viendrait en premier lieu. Si le gouvernement décide d'aborder la mesure relative au remaniement de la carte électorale avant celle qui a trait aux chemins de fer, nous n'y voyons toutefois aucune objection.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de soulever maintenant la question de savoir quand le comité sur le drapeau fera rapport, ni de prendre part à la querelle. La Chambre renonce à la poursuite de cette affaire et la confie au comité. Toutefois, j'espère que la question ne sera pas présentée de nouveau à la Chambre tant que certaines questions importantes n'auront pas été adoptées par la Chambre. Nous voulons surtout parler du régime de pension du Canada qu'il y aurait lieu de terminer et du Code national du travail que le ministre du Travail a promis de présenter. Nous espérons pouvoir terminer l'étude de ces questions avant de reprendre l'interminable débat sur le drapeau advenant que le comité ne puisse en venir à une décision quasi unanime sur le choix d'un modèle.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Pour le moment, monsieur l'Orateur, il suffit de dire que nous sommes heureux de l'annonce du programme législatif que vient de faire le premier ministre. A mon sens, il importe peu que l'ordre dans lequel les travaux se poursuivront soit différent de ce que nous espérons. Chacun des articles mentionnés est important en ce qui touche nos responsabilités. Nous sommes contents de voir que nous pourrions aborder toutes ces choses, au lieu d'agir comme nous l'avons fait ces dernières semaines. Plutôt que d'entamer un débat sur les questions à l'étude ou l'ordre de leur présentation, je vais me borner à dire que nous serons heureux de collaborer pour faire avancer les travaux de la Chambre.

(Texte)

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, au début de mes observations, je voudrais prendre 30 secondes pour féliciter et remercier ceux qui ont participé à la traduction du manuel Beauchesne, qui nous a été remis il y a quelques jours. Malheureusement, je n'étais pas à Ottawa lorsqu'il a été distribué, n'étant revenu qu'hier d'un voyage. Je dois également féliciter le gouvernement de son travail pour nous fournir la traduction française du manuel Beauchesne. Nous espérons que tout en nous aidant à mieux connaître le Règlement de la Chambre, cela facilitera votre tâche et que tout le monde en sera heureux.